



## RETRAITES : D'autres solutions existent !

**S**alaire, emploi, conditions de travail, pénibilité, retraite, santé..... sont au centre des luttes et de la bataille idéologique menée par le patronat et le gouvernement. Ce qui est en question, c'est la satisfaction des revendications et des besoins, mais aussi les alternatives à construire pour une autre répartition des richesses créées par le travail.

Ils veulent nous faire douter, entretenir la fatalité et la résignation, sur les solutions à mettre en œuvre pour sortir de la crise, pour renouer avec la croissance, satisfaire les urgences sociales.

Le travail est-il un coût qui freine la compétitivité des entreprises ou une richesse au service d'un développement humain durable ?

Pour la CGT, pas de doute, c'est le coût du capital qu'il faut réduire.

Seul le travail humain produit des richesses. Le patronat n'a de cesse de vouloir réduire les salaires, et le salaire socialisé (ce qui finance, notamment, la protection sociale) nommé improprement « charges sociales ».

En trente ans, la masse salariale des entreprises a été multipliée par 3,6 alors que la somme des dividendes versés aux actionnaires a été multipliée par 20.

Cette évolution s'est faite au détriment de la rémunération du travail, de l'emploi de qualité, des droits des salariés, mais aussi au détriment des services publics, des politiques publiques, des investissements productifs et de la recherche-développement en particulier dans l'industrie.

Tout cela contribue au déficit de la compétitivité de la France.

La CGT considère que le niveau de compétitivité peut être significativement amélioré :

**En réduisant la rémunération excessive du capital ;  
En revalorisant le travail dans toutes ses dimensions (salaires, organisation et conditions de travail, emploi qualifié....)**

**En consacrant l'essentiel des profits aux investissements, à l'innovation, à la recherche-développement.**

**La crise c'est eux ! La solution c'est nous !**

**Tous en grève le 10 septembre  
Manifestation à 10h00 place de la Bourse.**

### L'allongement de la durée de cotisation n'a pas pour objectif de faire travailler plus longtemps mais vise à faire baisser les pensions :

- Moins d'un salarié sur deux est en emploi lorsqu'il atteint l'âge de la retraite
- La durée d'activité réelle sur une vie ne cesse de se réduire depuis.....plus de 150 ans. Elle tend vers 35 années et on en demanderait 44 pour une retraite à taux plein !
- Si rien ne change, le nombre de ceux qui vont partir avec une pension de retraite affectée par une décote va exploser (pouvant atteindre -25% pour 20 trimestres manquants)
- De 1994 à 2009, l'espérance de vie à 60 ans a progressé de 2 ans pour les femmes et de 2,5 ans pour les hommes. Dans le même temps, la durée de cotisation a augmenté de 10 trimestres, soit 2,5 ans. La totalité du gain est absorbée par la durée supplémentaire exigée !
- Aujourd'hui, on nous dit que les plus anciens doivent travailler plus. La retraite ne serait méritée que lorsqu'on serait complètement usé. Avec une telle approche, on préconisera bientôt.... Le retour du travail des enfants.

## La pénibilité selon Hollande

**V**oilà ce que la réforme de Hollande fait pour tenir compte des conditions de travail exposant le salarié à une réduction de l'espérance de vie.

Pour compenser cela il y avait les régimes spéciaux qui permettaient les départs en retraite à 55 ans voire à 50 ans.

Avec Saint François un trimestre de travail reconnu pénible donnera droit à un point, soit 4 points par an. Attention le nombre total de points sera plafonné à 100.

10 points donneront droit à un trimestre de départ anticipé, soit 2,5 ans à en baver pour gagner 3 mois. Comme les 20 premiers points seront obligatoirement consacrés à la formation pour sortir de l'emploi à pénibilité, on pourra avoir cumulé au maximum 80 points, soit 8 trimestres ou 2 ans.

Donc 25 ans de travail nocif donneront droit à 2 ans de départ anticipé.

**Vous avez dit socialistes ?**

### **AYRAULT veut-il vraiment sauver la retraite par répartition ?**

Tout le monde (y compris les libéraux) veut sauver la retraite par répartition... méfianssse.

On connaît la méthode qui consiste à faire semblant de sauver pour mieux condamner. La réforme des retraites de Mr Ayrault ressemble fort à cela.

Étant faite pour contenter les dictats libéraux de Bruxelles, elle est cependant obligée de prendre en compte le fait que les Français ont élu une majorité de « gauche » en 2012.

Résultat : une soupe tiède dont le contenu persiste dans la mauvaise voie de la roue du hamster (les 3 paramètres intangibles) mais tempérée de mesurètes pour la pénibilité et le rachat des années d'études.

Moyennant quoi le problème fondamental du financement n'est toujours pas résolu et si on continue dans cette logique, à quel âge nos jeunes prendront-ils leur retraite et pour quel montant ?

Mais en y réfléchissant bien, n'est-ce pas le but principal de cette réforme ? Semer le doute, provoquer la perte de confiance dans le système de retraite par répartition et préparer les esprits à aller épargner dans les fonds de pen-



sion...regardez au coin du bois les assurances se poulécher les babines. Elles font déjà un festin de la protection santé.

C'est là qu'on se dit que cette adhésion subite à la sauvegarde du système par répartition par des gens qui l'ont toujours combattue au nom du libéralisme (charges trop lourdes pour les entreprises etc...) n'est qu'un cheval de Troie pour l'abattre.

Il y a tout de même un petit problème : c'est que notre économie prônant petits salaires et épargne obligée pour la santé et la retraite, qu'est-ce qu'il reste pour consommer et ainsi relancer la croissance et créer des emplois ? Autre petit problème : qui dit petits salaires dit impossibilité d'épargner même en y mettant de la bonne volonté, même pour la santé ou pour la retraite.

Le creusement des inégalités déjà constaté par les économistes n'en est qu'à son début si on persiste à ne pas changer en profondeur le financement des retraites.

#### **Validation des périodes de précarité subies :**

Si par malchance, vous avez été affecté par des périodes de chômage et/ou des difficultés à trouver un premier emploi après votre formation initiale, on vous le rappellera lorsque viendra le moment de la retraite par des pénalités. C'est ce qu'on appelle la double peine.

Ces périodes doivent permettre la validation des droits identiques à ceux obtenus lors des périodes normalement travaillées.

La démographie nous est présentée comme la cause essentielle nécessitant la réforme des retraites :

L'allongement de la durée de vie et l'arrivée de la génération du baby-boom à la retraite aggrave le rapport retraités/actifs, d'où la nécessité d'un ajustement. CQFD.

Pourtant l'argument démographique est de moins en moins crédible.

- Le baby-boom partant en retraite entraîne mécaniquement un boom du nombre de retraités et... un boom des décès.

En effet le baby-boom a commencé en France en 1942. En 2011 l'espérance de vie est légèrement supérieure à 80 ans, avec une différence relativement importante entre les sexes : 84,3 ans pour les femmes contre 77,8 ans pour les hommes. Pour les hommes le boom des décès commencera en 2020 (donc un peu plus tard pour les femmes mais l'impact sur les retraites sera moins visible du fait du montant moindre de leurs retraites\*).

- Les projections démographiques font apparaître un accroissement du nombre annuel de décès de 40% entre 2005 et 2050.

- En Allemagne la durée de vie des plus pauvres diminue. En France l'espérance de vie continue à s'accroître, par contre l'espérance de vie en bonne santé diminue...

**L'explication démographique est donc très insuffisante pour éclairer les causes des besoins de financement des systèmes de retraite.**

\* En 2011 les hommes touchaient en moyenne 1603 € de pension de retraite par mois et les femmes 932 € (elles sont plus touchées par les emplois précaires, moins bien payées, ont des carrières plus accidentées. Elles valident en moyenne 20 trimestres de moins que les hommes).



## Le patronat dans le sens du poil :

Ou comment nous faire prendre des vessies pour des lanternes...

Finalement la hausse des cotisations retraite dites patronales sera compensée par une baisse concomitante des cotisations familiales dites patronales.

Mais comme il n'est pas question, pour l'instant du moins, de rogner sur les prestations va bien falloir trouver le financement.

La Cigogne vous le donne en mille....

A coup sûr ce nouveau cadeau au patronat sera répercuté sur la CSG ou sur la TVA acquittées par les ménages.

**AH que voilà une mesure ultra équitable de plus !**

**D**epuis le Livre blanc sur les retraites de Michel Rocard en 1991 on veut nous faire tourner en rond comme des hamsters dans leur cage avec pour tout horizon les 3 sacro-saints paramètres : l'âge de départ, la durée de cotisation, le montant des cotisations.

Les réformes de 2003, 2010 et la dernière de Mr Ayrault en sont un brillant florilège ! Ce seraient les seuls leviers à actionner pour sauver la retraite par répartition.

Bizarrement à aucun moment on ne parle de la composition des recettes des régimes de retraite.

On sait bien qu'elles sont constituées des cotisations sociales, part patronale et part salariale (calculée sur le montant des salaires versés). Mais sait-on que le patronat n'a de cesse de diminuer la masse salariale, de revendiquer des exonérations sociales et de refuser de reconnaître les qualifications afin de consacrer toujours plus aux activités financières et à la rémunération des actionnaires.

Alors que la rentabilité financière des entreprises est en hausse (250 milliards d'euros), la faiblesse des salaires, la perte de pouvoir d'achat qui en résulte, plombent notre économie et donc les recettes de notre système de retraite.

Ce qui handicape la France, ce n'est pas le coût du travail mais bien le coût du capital, c'est à dire les prélèvements financiers.

Pour sortir du syndrome de la roue du hamster, la CGT propose :

- augmenter les salaires (Smic à 1700 €) pour

accroître la consommation, doper la croissance et financer la protection sociale

- l'égalité salariale femmes-hommes ce serait dès 2015, 5 milliards d'euros de ressources supplémentaires pour les retraites
- œuvrer au plein emploi : au-delà du drame que représente le chômage pour 5 millions de personnes aujourd'hui privées d'emplois ou condamnées à la précarité et aux petits boulots, le chômage est un manque à gagner pour les régimes de retraite
- mettre à contribution les revenus financiers pour le financement des retraites
- moduler les cotisations employeurs selon l'importance de leurs profits avec une majoration de cotisation pour les entreprises qui privilégient les salaires de misère, l'intérim, les CDD, voire le travail informel ou dissimulé.

## Validation des années d'études

Si vous avez fait des études supérieures, on vous le rappellera lors du départ en retraite en vous suggérant de travailler plus longtemps pour une pension complète en vous appliquant la décote. On fait ainsi l'impasse sur le fait qu'une bonne formation initiale est un facteur d'efficacité économique et de meilleure productivité. On oublie aussi que les années d'études ne sont pas des années d'oisiveté et qu'assimiler systématiquement études supérieures et jeunesse dorée n'est plus vraiment d'actualité....

La CGT propose que les années d'études entrent dans le calcul de la retraite.

## JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Adresse Administrative :

Adresse Personnelle :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant local ou à :

Jean Michel CHAIRON au CFP de Drulingen

Michel BASTIAN au SIP de Haguenau